

Membres	11
Présents	08
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **10 décembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaients présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLEIX

En visio-conférence : M. Jean-Marie BERTRAND

Pouvoirs : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à M. Alain BUJADOUX

Excusé(e)s : Mme Justine BOSSERT, M. Alexandre BOURDERY

Absents :

Date de convocation : 04/12/2021

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Autorisations de dépenses 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012, autorise le Président à engager, à liquider et à procéder au mandatement, avant le vote du budget 2022 :

- **Des dépenses de fonctionnement** dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,
- **Des dépenses d'investissement** dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent :

Opération	Compte	Crédits ouverts en 2021	Dépenses autorisées en 2022
11 - Terrain	2111	1000.00 €	250.00 €
	2128	2 500.00 €	625.00 €
119- Sécurité Incendie	21568	7 919.00 €	1 979.75 €
12 - Matériel	2188	5 295.85 €	1 323.96 €
13 - Voirie	2151	60 000.00 €	15 000.00 €
14 - salle polyvalente	2031	10 000.00 €	2 500.00 €
	2184	5 000.00 €	1 250.00 €
16 - aménagement du bourg	2152	12 000.00 €	3 000.00 €
	2313	20 200.00 €	5 050.00 €
17 - cimetière	21316	6 000.00 €	1 500.00 €
	2313	4 200.00 €	1 050.00 €
18 - Bâtiment Mairie	2031	20 000.00 €	5 000.00 €